

LA

M A S C A R A D E

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ETRANGER

Un an . . . 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

M. Thiers joue en ce moment au chef d'Etat, comme les bambins jouent au soldat et les fillettes à la dame.

Car M. Thiers pour la vanité est un grand enfant. Il aime les cérémonies, les revues, les réunions où il peut être appelé toutes les minutes : monsieur le Président, mots qui chatouillent son oreille à l'égal de la plus douce des mélodies. Ne pouvant s'habiller en général, il se fait suivre pas à pas par des officiers d'ordonnance et peut-être ne dédaignerait-il point la compagnie du flûtiste de Daulius, lui chantant sur le mode antique : — Je célèbre la gloire immense etc....

Cette petite satisfaction d'amour-propre et d'orgueil infantin est sans contredit le seul mobile de ces réceptions à l'Elysée qui ont le privilège de mettre en fleur les feuilles monarchiques, et de plonger le *Bien Public* dans une joie au moins exagérée.

Quand ce journal ami fait télégraphier par l'agence Havas que les réceptions à l'Elysée ont une signification politique « qui n'échappera à personne » il est presque aussi ridicule que les gazetiers légitimistes qui sonnent le tocsin et font appel à l'énergie des conservateurs, parce que Mlle Dosne régale M. Léon Say et M. Vautrain de perchoirs en chaud-froid ou de jambon de York aux épinauds.

Nous ne nous dissimulons pas l'importance des festins politiques, nous n'ignorons pas qu'en France et ailleurs on a l'habitude de traiter au dessert les plus graves questions et nous nous rappelons toujours la devise découverte par A. Karr : La patrie est en danger, mangeons du veau !

Mais dans les circonstances présentes, il nous paraît malaisé qu'il sorte un coup d'Etat des agapes de l'Elysée, puisque les coups d'Etat se font généralement la nuit et que M. Thiers traité en demi-pensionnaire est tenu de revenir tous les soirs à la préfecture de Versailles, sous peine de conjuguer trois fois le verbe : — *Je vais coucher en ville.*

Ce sont là purs enfantillages, simples bagatelles et naïvetés puériles dont il est quasiment honteux de s'occuper lorsque nous avons tant de besogne sérieuse sur la planche.

Malheureusement il en sera toujours ainsi chez nous, tant que nos gouvernants persisteront à ne pas regarder au-delà de leur nez, continueront à confondre la large et puissante existence de toute une nation avec la vie rétrécie de leur intérieur et de leur ménage ; tant que ces messieurs ne comprendront pas que ce n'est pas au pays à s'occuper d'eux et de leurs petits repas, mais à eux à s'occuper du pays et de ses grands appétits.

M. Thiers banquette à l'Elysée, se fait faire risette par Mlle Jacquemard son peintre ordinaire et mange des salmis de pluviers, il n'y a pas grand mal à cela ; ce sont des distractions permises pendant les vacances et nous ne songerions pas à les critiquer si M. Vignault du *Bien Public*, ne venait raconter solennellement que cette cuisine a une importance politique qui n'échappera à personne.

Mais au contraire, cette importance échappe à tout le monde ; et sauf quelques intimes qui s'imaginent que lorsque le chef de l'Etat étend, toute la France est enrhumée, il est parfaitement indifférent aux dix millions d'électeurs Français que le général X, ou le diplomate Z soient placés à gauche ou à droite de mademoiselle Félicie.

M. Thiers parlait dernièrement de l'incorrigibilité des partis, pourquoi n'a-t-il pas dit mot de l'incorrigibilité des gouvernements ?

N'avons nous pas changé depuis le jour où on lisait dans les journaux : l'empereur a mangé une truffe et hu un doigt de madère, cet événement a été fort remarqué ?

Si le Président de la République était en quête d'occupations pour ses quinze jours de vacances, s'il tenait à faire des actes dont l'importance n'échappât à personne, — grand Dieu, les occasions ne lui manqueraient pas !

Il n'avait qu'à faire une tournée dans quelques uns de nos départements, à visiter quelques grandes villes industrielles, à passer vingt-quatre ou quarante-huit heures dans nos principaux ports de mer.

Là, il aurait pu se renseigner sur le vif et d'après nature, au sujet de ses systèmes économiques et financiers.

Il aurait pu se rendre compte des magnifiques résultats que produit déjà la loi sur la navigation dont le premier effet a été de faire tourner voile aux vaisseaux étrangers peu soucieux de payer des droits de tonnage qu'on ne leur réclame pas chez le voisin.

Il aurait pu juger de l'enthousiasme qu'on professe pour l'Assemblée de Versailles, de la liaison intime qui existe entre la nation et ses représentants.

Ces enseignements pratiques, ces leçons utiles valaient bien un dîner à l'Elysée sans doute, et même plusieurs dîners.

Seulement à l'Elysée M. Thiers recueille avec délices les compliments du renard de la fable : que vous êtes joli, que vous me semblez beau ?

Et cela lui paraît plus agréable que d'écouter quelques vérités un peu dures pour ses oreilles délicates.

Mais depuis le temps qu'il vit dans les coulisses de la politique, après avoir vu s'aboucher comme des capucins de cartes, quatre gouvernements les uns sur les autres, l'ancien ministre de Louis Philippe devrait bien savoir qu'on ne gouverne pas avec des compliments et que l'eau bénite de Cour ne féconde rien.

Aussi lorsque M. Gambetta s'écrie à Angers que M. Thiers aura la gloire d'avoir fondé la République en France : nous craignons fort qu'il ne se hasarde un peu.

M. Thiers aura fondé peut-être la République de M. Thiers, mais cela ressemble si peu à la République !

Jacques BARBIER.

LE JACOBINISME

Un de nos lecteurs, auquel nous reprochions dernièrement d'associer le Jacobinisme et la République, nous adresse une longue communication que son étendue ne permet pas d'insérer, mais dont voici, croyons-nous, le résumé aussi exact que possible.

« Le Jacobinisme, à la vérité, est l'antipode de la République, le Jacobinisme étant la force, le despotisme, et la République : la liberté, l'indépendance.

« Le Jacobinisme ne peut être considéré comme un régime, une constitution normale régulière, permanente, mais comme un moyen essentiellement transitoire et exceptionnel, absolument conforme aux coutumes des anciens, lorsqu'ils établissaient la dictature dans des moments exceptionnels de danger.

« Le Jacobinisme est l'antipode de la République comme principe, mais peut servir comme procédé à établir la République ; son règne passager ne sera donc pas la Répu-

FEUILLETON DE LA MASCARADE

MÉMOIRES INTIMES DE BAZAINE

Ainsi que nous l'ont appris les journaux bien informés, le maréchal Bazaine commença à se lasser des persécutions dont il est l'objet. Il ne se passe pas de mois, en effet, sans qu'on le déränge au moins deux heures pour l'appeler devant la Commission d'enquête.

Et voilà plus d'une année que cela dure !

— Puisqu'on me pousse à bout, a-t-il dit au vaillant Cofinières et au sage Leboeuf, je vais publier des mémoires qui les écraseront tous !

Les mémoires de Bazaine !

Ce sera le dernier coup porté à cette funeste maladie d'écrivasser ou d'écrivailier qui a transformé la plupart de nos généraux en littérateurs de cinquième ordre et métamorphosé leur épée trop courte en longue plume d'oie ou de dindon.

Dans tous les cas, les confidences de l'homme de Metz ne peuvent être qu'excessivement intéressantes, et nous voulons être les premiers à publier les pages les plus instructives de ce remarquable ouvrage.

Courte préface

Peut-être aurais-je dû m'abstenir, peut-être eût-il été préférable de ne répondre que par un silence

méprisant aux attaques passionnées dirigées contre moi et dont ma première brochure a démontré amplement l'injustice et l'infamie.

Mais en présence du redoublement de violences de mes ennemis, en présence de l'acharnement qu'on apporte à me dénigrer, il m'est impossible de me taire plus longtemps.

Mon nom appartient à l'histoire, mon honneur est le patrimoine de ma famille ; il m'importe de ne pas laisser vilipender l'un et dégrader l'autre.

Beaucoup de faits secondaires, beaucoup de circonstances ignorées n'avaient pas trouvé place dans mon premier travail ; je n'avais pas cru devoir en parler, jugeant inutile d'accumuler tant de preuves à l'appui d'une défense aussi simple que la mienne.

Mais puisqu'on persiste à m'accuser, je révélerai tout, je ne négligerai aucuns détails, et de cette nouvelle publication sortira la démonstration éclatante que la capitulation de Metz fut une œuvre de sagesse, de réflexion, de bon sens et de logique, et que si quelque chose peut être reproché à cet acte mémorable, ce n'est après tout qu'un excès de loyauté et de délicatesse.

Nos premiers revers

Je passerai rapidement sur ces tristes événements dont la responsabilité ne saurait retomber sur moi.

Leboeuf, qui a une très belle tête mais de cervelle point, s'était avancé un peu imprudemment, en disant : Nous sommes prêts.

C'est une étourderie que je lui ai souvent reprochée en plaisantant, sans le blesser, comme il con-

vient, du reste, à de vieux camarades.

Il en riait tout le premier.

Nous venions de perdre Reischaffen, où ce casse-cou de Mac Mahon avait fait tuer sottement quinze mille hommes, et Forbach, où le père Frossard faillit laisser non pas sa peau, il avait su se tenir à raisonnable distance, mais la plus grande partie de ses bagages.

L'empereur me fit appeler dans sa chambre, il avait l'air soucieux.

— Maréchal, me dit-il brusquement en me voyant entrer, maréchal, ça ne va pas !

Je m'inclinai silencieusement.

— Voyez, répondez, trouvez-vous que ça va, oui ou non ?

— Votre majesté a raison, cela pourrait aller mieux.

Après cette réponse, nous restâmes silencieux pendant quelques minutes, écoutant la pluie qui fouettait les vitres.

— Je crois même, reprit l'empereur en s'approchant de moi, je crois même que nous sommes f... !

— Sire, c'est ma conviction profonde.

— Alors, écoutez maréchal, nous allons nous entendre. Au fond, ce qu'il m'importe de sauver c'est...

Je fis un signe d'assentiment.

— Je vois que nous nous comprenons à demi-mots ; quant au pays, je m'en fiche comme de ça. Et sa majesté fit ce geste famélique qui consiste à faire craquer l'ongle du pouce contre les incisives.

— C'est tout naturel.

— N'est-ce pas ? Par conséquent, nous voilà

d'accord. Je vous nomme généralissime de mon armée.

— Entendu.

— Et vous avez pour mot d'ordre...

L'empereur daigna se pencher à mon oreille...

— C'est parfait.

— Ainsi maréchal, c'est entre nous à la vie, à la mort.

— A la vie, sire, il faut l'espérer.

— Vous le jurez ?

J'étendis solennellement la main sur la garde de mon épée.

L'empereur sourit et appela son fils : Louis, lui dit-il, embrasse le maréchal, c'est pour toi un second père.

Il y eut dans cette scène touchante un moment d'attendrissement que je n'essaierai pas de dissimuler.

Et maintenant, reprit l'empereur en essuyant ses moustaches, sur lesquelles venait de rouler une grosse larme : il s'agit de rassurer les populations.

Aussitôt, j'expédiai cette fameuse dépêche qui ramena le calme et la confiance dans tous les esprits :

Il a plu toute la nuit ; le moral des troupes est excellent.

Après cette conversation que j'ai tenu à rapporter textuellement, mon rôle était tracé, ma ligne de conduite fixée.

Je m'étais engagé par serment envers l'homme qui depuis vingt ans me payait des appointements.

Ce serment est l'origine, le point de départ de tous mes actes, qui n'en sont que la conséquence logique et inévitable.

Et je le demande à tout honnête homme : Depuis

blique, mais il aura pour objet de fonder les institutions républicaines, et la République sera son résultat.

« Vis-à-vis d'adversaires qui emploient la force pour se maintenir au mépris de la justice et du droit, le Jacobinisme a le droit à son tour d'employer la force afin d'arriver à l'établissement du droit et de la justice.

« Si la persuasion et l'exemple valent mieux comme morale et comme effet, il est des circonstances où cette conduite est impraticable, impuissante et même périlleuse.

« Le Jacobinisme est donc le régime essentiellement passager, où, transgressant les principes de la liberté et de l'égalité violés en premier lieu par des adversaires pervers, on emploie la force momentanément, pour assurer le succès ultérieur de ces principes. »

Voilà, en effet, tout ce qu'il est possible de soutenir raisonnablement en faveur du Jacobinisme :

Le principe est mauvais, mais ses conséquences peuvent être bonnes.

Le Jacobinisme est une tyrannie, mais une tyrannie qui engendrera la liberté.

Hélas, où notre correspondant a-t-il vu se produire de semblables phénomènes hors nature ?

Et depuis quand un chardon produit-il des roses ?

Le Jacobinisme, qui est une tyrannie et une dictature, personne ne le conteste, est la pire de toutes les tyrannies et de toutes les dictatures, parce qu'elle est exercée dix-neuf fois sur vingt non par un homme auquel on peut demander des comptes, mais par une foule exaltée, irréfléchie et irresponsable.

Loin de conduire à la justice, loin de préparer les voies à la liberté, le Jacobinisme noie la justice et la liberté dans les violences et les excès, parce qu'il n'est pas maître de lui et de ses moyens d'action.

Dans le domaine idéal, il est possible que le jacobinisme puisse conduire à de bons résultats, mais à la condition que cette arme à deux tranchants se trouve dans les mains d'une collection d'hommes parfaitement bons, parfaitement sages, parfaitement raisonnables et parfaitement justes.

Notre correspondant se charge-t-il de découvrir toutes ces perfections dans ce bas monde ?

Non sans doute, et il le reconnaît lui-même. Le Jacobinisme ne peut donc raisonnablement fonder la République et la liberté qu'autant qu'il aurait Dieu le père en personne pour collaborateur.

Et encore ! Aussi vaut-il mieux s'en référer aux principes invariables de justice et de liberté : c'est peut-être moins prompt, mais plus sûr.

Nous avons reçu cette semaine quelques lettres, fort gracieuses du reste, où on nous reproche de mettre au passif de l'empire tous les milliards de la guerre de Prusse.

Et le 4 septembre, nous écrivait-on ! Et ses incapacités, et ses gaspillages, et ses maladresses, et ses folies !

Le temps et la place nous manquent pour répondre longuement.

quand est-ce un crime de respecter sa parole d'honneur ?

Dans Metz

Le point important était de m'y faire enfermer, afin d'immobiliser et de conserver une armée organisée et disciplinée, qui à un moment donné pouvait servir à nos projets.

Cette opération fut moins commode qu'on ne pense. Il m'était impossible, en effet, de reculer sans combattre, sous peine de montrer trop ouvertement la corde, et les soldats avaient pris les Prussiens au sérieux.

A Gravelotte notamment, ils y allaient de si bon cœur et avec un tel entrain, que j'eus toutes les peines du monde à leur arracher des mains l'armée de Frédéric-Charles.

Mais le lendemain, grâce à d'habiles dispositions, grâce à une dépêche insidieuse annonçant publiquement que nous manquions de munitions, les choses prirent une tournure plus conforme à mes intentions, et le soir même nous couchions à Metz où j'avais fait préparer mon logement au ban saint Martin, pour y passer plusieurs mois.

Les sorties

Je m'en doutais un peu : à peine entré à Metz on me pousserait à en sortir.

Honorablement mes précautions étaient prises. Pour ne pas avoir l'air de contrarier l'armée en général et un grand nombre d'officiers étourdis et

Bornons-nous à une anecdote.

Un pauvre diable avait été écrasé par un omnibus. La famille demandait des dommages intérêts, et un avocat défendait l'omnibus.

— Messieurs, s'écriait-il, on accuse l'omnibus d'avoir causé la mort de ce malheureux en lui passant sur le corps.

Mais êtes-vous bien sûr que ce soit là la véritable cause ?

Qui sait si au moment même où la roue lui broyait les os, l'infortuné X., n'a pas succombé à la rupture d'un anévrisme ou à une attaque d'apoplexie ?

Cette petite histoire nous paraît représenter assez fidèlement le cas des défenseurs de l'ex-empire.

L'empire a déclaré la guerre, c'est vrai.

L'empire n'était pas prêt, c'est encore vrai.

L'empire a perdu la bataille de Sedan, c'est toujours vrai.

L'empire a laissé la France sans armée, sans argent et sans généraux, c'est incontestablement vrai....

Mais qui sait si le 4 septembre....

Le 4 septembre joue ici le rôle de l'anévrisme ou de l'attaque d'apoplexie.

Cela nous semble un peu faible comme raisonnement. J. B.

Les élections en Espagne

Parlez-moi de ces élections là ! C'est net, tranché, carré, et on n'y va pas par quatre chemins pour rectifier les erreurs du suffrage universel.

Un rude ministre que M. Sagasta, et qui ne plaisante pas.

De rudes fonctionnaires ses gouverneurs de provinces, et qui plaisaient encore moins.

Tel village, telle ville comptent tant d'électeurs opposés au gouvernement et favorables à l'opposition : très-bien, supprimés, pas de bulletins de vote ou de cédulas à ces messieurs qui se permettent d'avoir une autre opinion que M. Sagasta.

Dans telle circonscription on suppose que le dépouillement du scrutin donnera une forte majorité à l'opposition ?

C'est bien simple, on renverse les urnes, on démolit le mobilier de la salle de vote et les élections sont annulées.

Après quoi, l'agence Havas du pays télégraphique de tous côtés :

Les élections donnent une majorité de cent cinquante députés au gouvernement.

Fichtre, je crois bien : cent cinquante c'est même peu, très-peu, excessivement peu, et il faut s'étonner qu'avec ces petits procédés le gouvernement n'ait pas l'unanimité plus un.

Notez, s'il vous plaît, qu'aucun des faits dont nous parlons ne relève du domaine de la fantaisie : c'est la vérité pure, et ces renseignements sont empruntés à un journal grave, le Temps, qui ne se permettrait certainement pas des plaisanteries aussi déplacées.

Ah ! l'Espagne est un grand pays, et c'est une audace singulière que de prétendre qu'elle dégénère.

Dégénérer, lorsqu'on en est arrivé à ce degré de perfection dans l'art de manœuvrer le suffrage universel, allons donc !

Nous autres bons Français, nous nous croyions très forts sous l'empire, nous voilà bien petits garçons auprès de ces fiers hidalgos.

Le veau légalitaire de Calvet-Rognat et les souprières de M. du Miral ne sont que des enfantillages à côté de ces moyens pratiques.

Et nos préfets à poigne, quelles mazzettes, en comparais de ces gouverneurs de province qui

mauvaises têtes, je promis qu'on sortirait au moins une fois par semaine.

Ces petites promenades s'exécutaient suivant un programme arrangé d'avance qui leur enlevait tout inconvénient et tout danger sérieux. On sortait après déjeuner et on rentrait pour dîner entre cinq et six heures.

Cela ne nous coûtait guère en moyenne plus de mille ou douze cents hommes tués ou hors de combat : une bagatelle.

Il faut ajouter du reste que la nature semblait se mettre d'accord avec moi pour favoriser mes intentions, et aider au succès de mes savantes combinaisons.

Ainsi, le 25 août, poussé à bout par les obsessions de quelques étourneaux qui me battaient la tête d'une jonction avec l'armée de Mac Mahon, j'organisi un simulacre de sortie sérieuse.

Le quatrième corps, le sixième corps et la garde passèrent sur la rive droite de la Moselle et prirent position de combat en avant et sur les côtés du fort St-Julien.

Mes gaillards ne demandaient qu'à aller, et il ne s'agissait que de leur lâcher la bride.

Je commençai par les faire poser six heures consécutives sans bouger de place, pensant les décourager et défendre leur ardeur.

Paine perdue : droits sur leurs jambes depuis six heures du matin, à quatre heures du soir ils étaient plus enflammés que jamais.

Ce fut à ce moment là que le ciel vint à mon secours, en nous gratifiant d'une légère ondée.

Il eut été inhumain de laisser se morfondre plus longtemps tous ces braves gens sans parapluie, et

écrivent à leurs subordonnés dans le style que voici :

— Votre dépêche me surprend. Je ne puis tolérer que MM. ne tiennent pas leurs promesses, car ils ont pris des engagements formels. — Dites leur qu'il faut gagner ces élections. Aucune considération personnelle ne m'arrêtera. Si nous sommes battus, je saurais à qui m'en prendre.

Cela ne donne-t-il pas froid dans le dos, et quel horizon de destitutions, de révocations, et de retraites d'emplois on voit se dérouler derrière ces lignes tranchantes comme un rasoir et sèches comme une décharge électrique.

Voilà de la liberté électorale, où nous ne nous y connaissons pas.

Et que quelqu'un s'avise de protester, qu'un magistrat quelconque ose se prêter à la moindre constatation.... messieurs les gendarmes ne sont pas longs à venir.

Ce qui doit consoler les Espagnols, c'est que si les choses se passent d'une façon aussi fantaisiste et aussi cavalière avec M. Sagasta, elles se passeraient absolument de même avec M. Zorilla ou tout autre monsieur en « qui tiendrait dans sa main le télégraphe et la gendarmerie.

Le vice est dans le sang ; lorsqu'après avoir renversé un régime corrompu, lorsqu'après avoir subi le gouvernement de trois ou quatre généraux à paache, un peuple n'a pas l'idée de se gouverner tout seul et va chercher dans toutes les cours ou basse-cours de l'Europe un roi plus ou moins rayé ou macaroni, — le mal est sans remède, et tant pis si croyant tomber sur un seigneur, il tombe sur une grue qui le croque et qui le tue.

Aussi, comme on comprend bien ces honorables industriels qui dégoutés de la politique et trouvant que toutes les places sont occupées dans le gouvernement, s'en vont travailler sur les routes et arrêter les trains de chemin de fer.

Ceux-là aussi pratiquent la carte forcée ; pendant que M. Sagasta dépouille le scrutin comme on sait, ces nouveaux Fra-Diavolo dépouillent les voyageurs, et il y a entre les deux manières moins de différence qu'on ne croit.

Les Passeports.

Nous sommes décidément revenus à cette bienheureuse époque de 1840, où, comme aujourd'hui nous avions le bonheur d'être gouvernés par M. Thiers, — Ludovico-Philippo regnante.

Après l'adoption du système protectionniste, le retour aux passeports.

Gageons qu'un de ces jours, nous allons revoir les diligences, qui sont assurément l'indispensable corollaire des passeports.

On dirait vraiment que le gouvernement prend plaisir à multiplier les entraves à la circulation des voyageurs et des marchandises, à irriter contre nous les nations voisines, à nous isoler d'une façon complète.

Les donnes et les passeports sont, à coup sûr, d'infatigables moyens pour y arriver.

Tous les jours, nous entendons les plaintes du commerce, — quoi qu'en disent les emballeurs de M. Thiers.

L'étranger ne vient plus chez nous ; Paris, ce Paris que le Président de la République porte si haut dans son cœur, reçoit de moins fréquentes visites de la part de ses hôtes habituels, les habitants de tous les pays du monde ; les hôtels sont vides, les boutiquiers ne vendent pas, les théâtres chôment, le mouvement de la capitale est arrêté.

Nous avons absolument besoin que les étrangers reviennent, les Anglais surtout, ces éternels voyageurs, pour lesquels la France est un passage natu-

j'ordonnai demi-tour à droite.

J'avais sauvé l'armée d'une épidémie de fluxions de poitrine et d'un nombre incalculable de rhumes de cerveau.

J'en appelle pour ma justification à toutes les académies de médecine de l'Europe : Est-il prudent oui ou non de recevoir la pluie sur le dos ?

La dépêche de Mac-Mahon

On en fait grand état contre moi de cette dépêche, et je cherche vainement à m'expliquer pourquoi ?

L'ai-je reçue ? C'est possible. Et dans tous les cas, ce détail n'est pas présent à ma mémoire.

Ne l'ai-je pas lue ? C'est encore possible. S'il avait fallu lire toutes les dépêches que je recevais, je n'aurais pas eu le temps de les lire.

Dans tous les cas, je n'ai rien vu de remarquable. Je n'ai rien vu de remarquable.

C'est est indiscutable, et la personne que des gens qui ont l'habitude des dépêches militaires insistent sur une pareille bagatelle.

Sedan et le 4 septembre

J'étais à déjeuner lorsque j'appris la capitulation de Sedan.

Je n'en éprouvai ni étonnement ni surprise : les événements suivent leur conséquence.

Au lendemain de Reischoffen, Pennington

rel, soit qu'ils se rendent en Suisse, en Italie, en Russie, en Allemagne ou en Espagne.

Nous avons besoin qu'on laisse chez nous beaucoup d'argent contre lequel nous donnerons le boire, le manger, le gîte et le reste, sans compter nos modes, nos fanfreluches, nos soieries, nos gants, nos rubans, nos bijoux, tous nos produits enfin.

Or, le beau moyen d'attirer en France les étrangers et leur argent que de leur fermer nos portes par cette formalité ridicule, agaçante, inutile, du passeport.

Débarquer dans un pays et y rencontrer tout d'abord des gendarmes qui vous toisent de la tête aux pieds et peuvent pour une simple formalité mal accomplie, pour un simple oubli, vous renvoyer ou vous foarrer en prison, n'a rien de très séduisant, et l'on comprend parfaitement les réclamations adressées à ce sujet par l'Angleterre à notre gouvernement.

Autrefois, lorsqu'on faisait son testament avant de se mettre en route pour Paris, lorsqu'il fallait cinq jours pour se rendre de Paris à Londres, quand on voyageait beaucoup moins, on admettait parfaitement qu'on pût perdre un jour ou un jour et demi à courir à la recherche d'un passeport.

Mais aujourd'hui que les Anglais viennent en France, que les Français vont en Angleterre en quelques heures, aujourd'hui où l'adage : *Time is money*, est passé à l'état de vérité reconnue, on conçoit très bien que les fils de John Bull préfèrent éviter Galais ou Boulogne et passer par la Belgique plutôt que de se soumettre à l'absurde passeport.

Serait-ce dans le but d'arrêter plus aisément les assassins et les voleurs qu'on a fait revivre les passeports ?

Mais M. Thiers, — qui sait tout, — ne doit pas ignorer que les gradés sont précisément toujours moins de papiers en règle, et le premier gendarme venu lui apprendra que l'abolition des passeports n'a pas fait échapper un filou de moins et que maintenant on n'en arrêtera pas un de plus.

Le retour aux passeports est donc tout bonnement une maladresse qui activera, — si on y persiste, — de nous aliéner la sympathie des voisins que la dénonciation des traités de commerce a déjà prévenus contre nous.

LES JOURNAUX HONNÊTES

On lisait dans le *Courrier de France* du mercredi 10 avril, sous la signature Robert Mitchell :

A l'époque où nous avions l'honneur d'écrire au *Constitutionnel*, M. Gibiat, directeur de la société des journaux réunis, conclut une affaire qui fut avantageusement ressortir ses facultés administratives.

Moyennant une subvention annuelle de cinquante mille francs que le ministre de l'intérieur, M. de Lavallette, consentait à verser entre ses mains pendant cinq années, il s'engagea à défendre le pouvoir personnel, les candidatures officielles, l'irresponsabilité ministérielle plus quelques menus doctrines qu'il abandonnait comme épingles du marché.

Ainsi donc, voilà qui est entendu et bien compris, moyennant cinquante mille francs pendant cinq ans, soit deux cent cinquante mille francs, le *Constitutionnel* s'engageait etc.

Et personne n'ignore que le *Constitutionnel* prétendait représenter l'opinion des honnêtes gens ; il ne se gênait même pas pour parler de

cette sagacité qui le distingue, m'avait dit le vrai mot de la situation : Maréchal, nous sommes là !

Dans ces conditions là, il est absurde de continuer.

Quand on n'a pas d'atouts dans son jeu, il faut abattre les cartes ; c'est élémentaire.

Seulement le pays était mené et l'empereur ne voulait pas paraître céder du terrain.

Au surplus, la capitalisation de la dette indiquait la voie à suivre, et je compris qu'il ne me restait plus qu'à me conformer à ce précepte évangélique :

Allez et faites fructifier.

Mon intention était tout naturellement de faire afficher quatre coins de la ville la nouvelle qui m'aurait été adressée par le ministre de l'intérieur.

Je n'ai rien vu de remarquable. Je n'ai rien vu de remarquable.

C'est est indiscutable, et la personne que des gens qui ont l'habitude des dépêches militaires insistent sur une pareille bagatelle.

Après la capitulation de Sedan, la nouvelle de la proclamation de la République.

Il ne manquait plus que cela pour les rendre enragés tout à fait.

Antant j'étais à l'aise à communiquer la première dépêche que je montrai de l'empereur.

Mon premier mouvement fut de la mettre dans ma poche, mon second de la brûler.

temps à autre de ses convictions inébranlables, ci..... 230,000 fr.

Mon Dieu, ces choses là n'étonnent plus guère et on les laisse passer avec une sorte d'indifférence. L'empire avait tellement exploité cette déplorables vénalité de certains plumitifs, que cela était devenu commun, baaal et presque insignifiant. On rencontrait ces mercenaires à chaque pas, comme les chiens par les rues, et le sentiment de l'honnêteté et de la morale était tombé si-bas, qu'à peine restait-il la force de s'indigner!

Les papiers des Tuileries sont pleins de révélations édifiantes à ce sujet, et n'est-ce pas dans ces feuilles qu'on a découvert ce billet d'Aubier Second quemandant piteusement quatre mille francs à M. Cœati?

Aubier Second a reçu ses quatre mille francs et il cherche à les rendre aujourd'hui en fondant un journal bonapartiste.

Quelques déplorables que soient ces découvertes, quelques fâcheuses que soient ces constatations au point de vue de la dignité du journalisme en général, il ne faut pas hésiter à les publier et à les mettre en pleine lumière, afin que la dégradation de quelques-uns ne rejailisse pas sur tous; afin que le public ne soit pas exposé à confondre les journaux honnêtes avec ceux qui ne le sont pas, les publications indépendantes avec les feuilles domestiques.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Rien de nouveau pour la mairie de Lyon, dont s'occupe, dit-on, la Commission de permanence.

Nous sommes toujours balancés entre Barodet et Ferrouillat, entre Ferrouillat et Rosignaux.

« Devine si tu peux et choisis si tu l'oses! »

La désignation officieuse faite par le Conseil municipal a ému, paraît-il, certains membres de la Commission de permanence qui ont prononcé le gros mot de violation de la loi!

Il nous semble que c'est aller un peu loin: si la loi, une triste loi, une mauvaise loi, a interdit aux Conseils municipaux le droit de nommer leurs maires, dans les cités au-dessus de 20,000 âmes, elle ne leur a pas encore défendu d'exprimer leurs préférences et de dire au préfet: vous nous feriez plaisir en nommant M. un tel, ce M. un tel s'appellait-il Rosignaux ou Favier.

Chacun son goût.

Ainsi que nous l'avons dit, il nous paraît convenable, au point de vue des principes de la liberté communale, que le gouvernement adopte un des candidats proposés par le Conseil.

Ce candidat sera médiocre, c'est possible, il sera même mauvais, c'est encore possible, mais il serait encore plus mauvais de revenir aux errements impériaux et de sacrifier une question de principes à une question de personnes.

Malheureusement, nous avons de la male chance avec notre Conseil municipal.

A peine avons-nous décliné ses prérogatives que nous voilà obligé d'attaquer ses actes.

On a tort de dire que le premier mouvement est toujours le bon: le second vaut mieux.

Négociations

Si j'avais eu la moindre hésitation touchant l'accomplissement de mes devoirs, la révolution du 4 septembre les aurait tous levés.

L'homme à qui j'avais engagé ma foi devenait sacré par le malheur, et je ne pouvais oublier ces paroles touchantes: « Louis, embrasse le maréchal, c'est pour toi un second père. »

Immédiatement l'entantai des négociations avec le prince Frédéric Charles, pour arriver au grand acte qui devait être le salut auguste maître.

Malgré les colportages insensés de la presse française, le prince Frédéric-Charles est un charmant homme. Il m'accueillit à merveille, m'offrit à déjeuner et au dessert nous pûmes causer à notre aise.

— Ains, maréchal, me dit le prince en m'offrant un toast, vous auriez l'intention de... capituler?

— Fi! le vilain mot, Aliette, je viens vous proposer un traité, tout simplement.

— Va pour traité: le premier article serait de me rendre la place...

- Mon Dieu, oui.
- Et les forts.
- Puisque vous l'exigez.
- Et les munitions.
- Si vous y tenez absolument!
- Et l'armée...

Nous n'y avons aucun goût particulier et nous ne demanderions qu'à crier bravo toutes les semaines, mais le moyen de ne pas siffler devant des querelles aussi ridicules et des publications aussi maladroites que celles auxquelles vient de donner lieu le rapport de la Commission sur le budget de 1872.

Le Conseil municipal nomme une commission de sept membres, MM. Bessières, Bouvet, Causse, Degoulet, Farrene, Gaillon et Valet.

Cette Commission nomme son rapporteur, M. Gaillon.

M. Gaillon fait un rapport accepté par cinq membres contre deux.

Les articles de ce rapport sont discutés séparément ou en bloc, le Conseil municipal les rejete.

Jusque là, rien que de très-naturel, de très logique, de très conforme aux usages administratifs.

La Commission du budget, ou du moins la majorité de cette Commission, désireuse de faire connaître comment elle a rempli son mandat, communique son rapport aux journaux.

Les journaux publient ce rapport et en tirent les conclusions qui leur conviennent...

Et voilà le Conseil municipal qui se fâche tout rouge, qui renie ses commis-aires et qui dit à qui veut l'entendre: — Je ne connais pas ces gens-là, leur rapport est une œuvre privée!

C'est renversant!

Que le Conseil municipal soit d'un autre avis que sa Commission: a-t-ils.

Que le citoyen Vallier prétende que les membres de cette Commission sont des individus qui n'ont jamais mis le nez dans un budget (sic), cette appréciation privée ne saurait lui être interdite, quoique peu gracieuse pour ses collègues.

Mais que le Conseil municipal prétende que cette Commission n'est pas une Commission et que ce rapport n'est pas un rapport., voilà qui passe la mesure.

Pourquoi n'avoir pas ajouté, pendant qu'il y était, que M. Gaillon ne s'appelle pas Gaillon et que M. Bouvet est une femme déguisée en conseiller municipal: — c'eût été tout aussi logique et tout aussi raisonnable.

Le Conseil municipal a bien tort, du reste, de se garder contre ce malheureux rapport, qui après tout renferme moins d'absurdités que ne le pense M. Vallier.

Nous y avons mis le nez, suivant la pittoresque expression de notre honorable adjoint, et nous avons trouvé que la Commission du budget avait pour principe de balancer une dépense par une recette, de ne pas accepter pour solides des ressources imaginaires, de se renfermer dans des chiffres vrais plutôt que de se lancer dans des calculs d'approximation ou de probabilisme, de s'en tenir, en un mot, à cet axiome d'arithmétique: deux et deux font quatre.

Y avait-il là matière à se fâcher et prétendre à gros mots?

Personne n'ignore que M. Thiers est propriétaire d'une notable quantité d'actions

— Ici, j'arrête votre Altesse: je désirerais conserver l'armée...

— Pour...

— Pour balayer la République et remettre sur le trône...

— Je vous entends, le motif est louable, mais il faut que j'en confère avec le grand chancelier. Je vous ferai tenir ma réponse dans quelques jours.

Et nous nous quittâmes en nous serrant affectueusement la main.

L'affaire Bourbaki.

Bourbaki me gênait, non qu'il fut ennemi d'une restauration impériale, — mais il avait des préjugés de traîneur de sabre.

Il lui manquait cette froideur de tempérament, cette impassibilité qui caractérisent les hommes réellement supérieurs.

Comme beaucoup d'autres, il se montait la tête, il s'échauffait les oreilles de mots creux et de phrases vides: il était, lui aussi, partisan d'une trouée!

Une trouée!

Je fis demander un passe-port au prince Frédéric-Charles, et Bourbaki, bon garçon, mais un peu nigaud, alla se promener avec un sieur Régner qui me coûta quelques écus pour cette opération.

Les derniers jours.

C'était le 24 octobre. Nous nous mettions à table pour déjeuner avec

des mines d'Anzin, et que de mauvaises langues mettent sur le compte de cette propriété métallurgique les prédilections protectionnistes du Président de la République.

— Décidément, ce vieux bonhomme a une paille dans l'œil, disait un libre-échangiste, pour s'entêter ainsi dans ses systèmes surannés?

— Oui, une paille de fer.

H. PÉREZ.

LES VACANCES DE M. THIERS

Plaignons M. Thiers: une fois n'est pas coutume.

Tandis que ses collègues les députés, quittant la néropole de Versailles, sont allés villégiaturer ou bon leur semblait, respirer l'air pur des campagnes ou des conseils généraux, — lui, sa grandeur l'attache au rivage et la commission de permanence lui en fait voir de grises.

C'est bien la peine de s'octroyer trois semaines de vacances, si, chef du pouvoir, on n'a pas même le loisir d'aller passer quelques jours dans l'ex-capitale de la France!

Les fauteuils de l'Élysée tendaient leurs bras à M. Thiers, ses lits moelleux lui présentaient leurs matelas douilletts et leurs édredons soyeux.

Mlle Dosae avait rempli les armoires de confitures et Barthélemy St-Hilaire avait fait balayer les escaliers, nettoyer la vaisselle et donné le mot d'ordre au portier.

Peines perdues! L'inflexible commission de permanence veillait, et elle a dit à M. Thiers, prêt à monter en wagon:

« Tu n'iras pas plus loin. »

Cependant, devant l'insistance du Président de la République, en face du chagrin de sa famille et des larmes de Barthélemy St-Hilaire, les délégués de l'Assemblée se sont adoucis et ont autorisé M. Thiers à se rendre à Paris, mais le jour seulement; — les heures du sommeil devant être expressément réservées à Versailles.

Le jour à Paris, mais la nuit à Versailles, — hors de là, pas de permission.

M. Thiers s'est résigné. Nous savons même que la Commission de permanence, n'ignorant pas que les mots valent, mais que les écrits restent, a soumis à l'acceptation de l'illustre homme d'Etat qui... etc., etc., le règlement suivant, en lui enjoignant de le suivre de point en point:

Art. 1er. — Par le présent, la Commission de permanence daigne accorder à M. Thiers l'autorisation de se rendre de Versailles à Paris tous les jours, à la condition de se conformer aux prescriptions suivantes.

Art. 2. — Afin de faciliter la surveillance de la Commission, M. Thiers devra prendre le matin le train de 9 heures 35 minutes et revenir le soir à Versailles par l'avant dernier train.

Art. 3. — Il lui est formellement interdit de déoucher.

Au cas où M. Thiers se permettrait de ne pas rentrer le soir à Versailles, il serait privé de sortie pendant deux jours et mis au pain sec.

Si la faute se renouvelait, il serait pendant huit jours privé de la présence de M. Barthélemy St-Hilaire et de M. Vignault, rédac chef du *Bien public*.

L'agence Havas publiera l'insertion des jugements.

Art. 4. — Si M. Thiers rentrait après minuit, outre que le concierge de la Préfecture ne

le général Boyer, mon confident intime.

Tout à coup, le chef de cuisine se précipite dans la salle et s'écrie d'un ton consterné: Maréchal, il n'y a plus d'huîtres!

Tout le monde sait que parmi les fourgons de l'empereur, s'en trouvait un sur lequel on lisait cette inscription en lettres rouges: *Huîtres fraîches*.

Dans ce fourgon était agencé une sorte de vivier où ces intelligents mollusques trouvant l'eau de mer natale pouvaient se conserver dans un état de fraîcheur parfaite.

En quittant Metz précipitamment, l'empereur avait laissé son vivier abandonné, et l'état-major général profitait des abondantes provisions accumulées pour la campagne.

Boyer adorait les huîtres, et elles ne m'étaient pas indifférentes.

Aussi l'excelsmation du chef fut-elle pour nous un coup terrible.

— Plus d'huîtres, et le Sauterne était là, car il y avait encore du Sauterne!

Plus d'huîtres... l'existence n'était plus tenable, et il fallait en faire. La capitulation ne pouvait se différer plus longtemps, et ce fut ce jour-là que Boyer écrivit, sur son carnet, cette phrase célèbre:

« Nous n'avons pas capitulé avec l'ennemi: nous avons capitulé avec la faim. »

Conclusion.

On sait le reste: je n'insisterai pas sur ce douloureux événement qu'il était matériellement im-

lui ouvrirait pas, il serait privé d'aide-de-camp pendant un mois.

Art. 5. — Pendant son séjour diurne à Paris, M. Thiers s'engage à ne pas aller voir le *Roi Carotte*, à ne pas souper chez Brébant et à ne pas passer de revue.

Art. 6. — Toutefois, il lui sera facultatif, en guise de distractions:

- 1^o De monter sur l'Arc de Triomphe;
- 2^o De rendre visite aux singes du Jardin-des-Plantes;
- 3^o De se faire photographier;
- 4^o De s'écouter parler et de faire l'éloge de son gouvernement.

Art. 7. — Il est permis à M. Thiers d'offrir à déjeuner et à dîner à Paris, au clergé, à l'armée, à la magistrature, à la noblesse et au conseil municipal.

Néanmoins, il devra s'abstenir de causer avec M. Ranc et de commander des côtelettes à Bouvallet.

Art. 7. — S'il arrivait que, par accident, les déjeuners et les dîners de Paris occasionnassent des troubles dans l'estomac de M. Thiers, et s'il était surpris à absorber une tasse de thé à son retour à Versailles, les excursions à Paris seraient immédiatement suspendues et remplacées par des conversations vives et animées, avec la Commission de permanence.

Fait et signé à Versailles, le 1er avril 1872.

Pour copie conforme: A. MONEY.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Il y a longtemps que nous le disons sur tous les tons: Si M. Danguin s'était donné la peine de recruter une compagnie lyrique passable, avait comblé les vides par trop béants de sa troupe, et apporté plus de soins à monter l'opéra-comique et le grand-opéra, — la saison théâtrale qui va finir eût été aussi profitable à sa caisse qu'aux intérêts du public.

Nous sommes devenus amateurs de spectacles à Lyon, et M. Danguin aurait largement couvert ses frais par les recettes infaillibles qui seraient résultées d'une direction plus intelligente et plus artistique.

C'est tellement vrai et le désir d'assister à de bons spectacles est tel que, presque toujours, les premières représentations d'un ouvrage attirent la foule, dans l'espoir d'un dédoublage aux chutes précédentes, et qu'il suffit d'un nom nouveau, inconnu, sur l'affiche pour faire salle comble.

Ainsi quelque incomplète qu'ait été l'exécution de *L'Africaine*, on n'est pas moins venu remplir le Grand-Théâtre, lundi dernier, pour entendre Mlle Sarolta Acs.

Malheureusement, l'impressionnement du public n'a pas été recompensé autant qu'il le méritait, le talent de Mlle Sarolta Acs est moins original que son nom.

Cette artiste a obtenu, dit-on, de grands succès à Milan et à Naples, mais nous doutons que ce soit dans *L'Africaine*.

Outre que son organe nous a semblé un peu trop pesant et son jeu à peu près nul, nous n'avons pas trouvé dans sa façon de chanter le style et la méthode qui caractérisent surtout les artistes italiens.

En écoutant Mlle Sarolta, nous nous reportions à l'époque où Mme Meillet créa ici le rôle de Selika, repris ensuite par Mme de Taisy, et certes la comparaison n'était guère à l'avantage de Mlle Sarolta.

Quelle différence, soit dans le second acte, soit au quatrième, soit enfin dans le tableau du Mance-nillier!

Du reste, — il faut dire que ce rôle de Selika cadre assez mal avec la voix de Mlle Sarolta, qui est un contralto plutôt qu'un soprano, et, dans ce cas, c'est une maladresse de l'avoir fait débiter dans *L'Africaine*.

Aussi s'est-elle relevée dans la *Favorita* de son succès douteux du premier jour.

De belles notes basses, des sons filés avec charme ont valu à cette prima-donna des applaudissements de bon aloi, malgré des inégalités et des hésitations qui tiennent nous voulons le croire, au peu d'habitude de Mlle Acs de chanter en français.

possible d'éviter.

En ce qui touche la question des drapeaux dont on m'a tant reproché l'abandon, deux mots suffiront pour me justifier: J'avais juré! J'ai juré à Frédéric-Charles. — Je ne voulais pas être en reste de courtoisie avec ce galant homme qui m'a offert spontanément un certificat de bravoure et d'héroïsme non seulement pour moi, mais pour tous les compagnons d'armes qui ont servi mes projets.

Feuillez les, chacun d'eux a dans son portefeuille une attestation élogieuse du général prussien.

Quoi de plus glorieux que l'admiration même de ses ennemis!

En résumé, que trouve-t-on dans cette capitulation de Metz, présentée sous des couleurs odieuses et criminelles: le respect de la parole d'honneur et de la foi jurée.

On y trouve deux serments auxquels je me fais gloire et honneur de n'avoir pas failli:

L'un prêté à Napoléon III, l'autre à Frédéric-Charles.

Tous deux tenus scrupuleusement.

Et l'on ose m'accuser de parjure!

Mais j'ai pour moi le jugement de la postérité, l'affaction de mon empereur et le bon sens du général Changarnier!

Avec cela, je suis tranquille!

Ces nouveaux renseignements ont-ils fait impression sur la Commission d'enquête?

Il faut le croire, puisqu'on recommence à entendre de nouveaux témoins, et que la solution est de nouveau renvoyée à la semaine prochaine.

L. LECTAIA.

pas rabâcher incessamment le même chose : certaines qualités de voix, bien des défauts de talents et d'étude; nous constatons avec peine qu'au bout de la saison théâtrale, nos artistes lyriques nous quittent avec un bagage de progrès bien léger, et que, sauf quelques éclairs trop rares, les uns et les autres sont à peu près au même niveau qu'au commencement de la saison.

Dans ces conditions, quelle mauvaise inspiration de reprendre ce chef-d'œuvre de Rossini qui s'appelle le *Barbier de Séville* : le *Barbier de Séville* que nous n'avions pas vu depuis trois ans et qu'on nous rend sans crier gare, et dans quel état, miséricorde!

Nous serions désolé d'être désagréable à MM. Guillot, Ferrier et Larose ou à Mme Sorandi, car les nécessités et les exigences du répertoire les obligent à interpréter des chefs-d'œuvre où leurs voix insuffisantes et leurs talents un peu minces sont mal à l'aise. Mais quand il est impossible de donner au moins

d'une façon médiocre, un ouvrage comme le *Barbier*, une direction soignée de l'art s'abstient.

Mieux vaut alors se borner à M. Hervé et laisser de côté Rossini.

Nous exceptons naturellement de notre critique, M. Falchieri, lequel s'est comporté comme toujours, en bon acteur et en chanteur accompli.

Du reste, nous sommes parfois tenté de regretter certaines critiques adressées aux artistes de M. Danguin. En songeant à la dose de bonne volonté et de dévouement exigée de la plupart d'entre eux par notre directeur municipal qui ne ménage ni leurs moyens, ni leurs forces, dispose à son gré de leurs aptitudes et leur confie le plus souvent des rôles en dehors de leurs emplois, — on se sent plus enclin à les plaindre qu'à les blâmer.

Quand on songe que le dimanche, par exemple, on trimballe au Grand-Théâtre aux Variétés, et peut-être des Variétés au théâtre de Vaise, l'opéra, le

drame ou le vaudeville, que le même soir, M. Bon-dois et Mlle Fleury, après avoir joué la *Visite de nocces*, cours Morand, se transportent place de la Comédie pour interpréter *Ruy-Blas*, que le personnel du ballet danse dans deux théâtres à quelques heures d'intervalle, que les chœurs et l'orchestre se divisent, un morceau par-ci, un morceau par-là, que les comparses prennent des premiers rôles et les premiers rôles deviennent des comparses le même jour, — on se demande si vraiment les arti les sont bien seuls coupables de leurs mauvaises créations et si la fatigue, l'ennui, l'indifférence ou le dégoût ne paralysent pas leur zèle et leurs efforts?

Et le public, le bon public, perd malheureusement de plus en plus le goût du beau et du juste en matière dramatique ou musicale. On le voit applaudir là où, il y a quelques années, il eût sifflé à outrance.

Il supporte tout sans mot dire, sans protester, sans sourcilier, abdiquant ses droits et semblant satisfait

s'il peut avoir pour ses trente sous ou ses trois francs un grand-opéra avec un drame et un ballet.

La quantité lui remplace la qualité, et pourvu qu'après avoir fait queue de quatre à six, il puisse voir baisser la toile vers une heure du matin, il n'en demande pas davantage.

Et encore, si la saison prochaine pouvait nous dédommager de celle-ci; si M. Danguin voulait bien adopter un système de direction plus agréable pour nous, et qui lui fit perdre moins d'argent!

Devons-nous l'espérer?

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés
L'administrateur-gérant, A. ALRICY

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5.

Grand succès. — Précieuse Découverte

LA BRUNISSEUSE

POMMADE composée exclusivement de substances végétales, dont l'usage journalier rend promptement aux Cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours.

DÉPOT GENERAL chez Mme Gérard, cours de Broches, 1, au 1er. Se trouve chez MM. Jules Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 106, Kock, rue de Lyon, 18, et chez les principaux parfumeurs.

Prix, le pot 4 fr. Envoi contre mandat-poste ou timbres-poste.

BOULES DE GOMME A LA GOMME

Brevetés (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez **Souffignat-Déclage**, rue Saint-Pierre, 17.

1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

Souscription publique à 40,000 Actions de 500 fr.

L'UNIVERSELLE

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION et D'EXPORTATION DES PRODUITS BRUTS ET MANUFACTURÉS Société en commandite sous la raison J. REBOUL et Cie Capital : 5,000,000 de fr.

Qui sera garanti par deux fois sa valeur en marchandises déposées dans les Entrepôts de la Compagnie.

Siège social : 176, rue du Temple, à Paris.

L'importance et le développement considérables que la Compagnie Générale d'Importation et d'Exportation a pris depuis sa création, ont obligé la Direction à porter son capital à cinq millions de francs.

Le but de la Société est de faire des avances sur toutes espèces de marchandises déposées en consignation; de vendre les marchandises qui lui sont remises à cet effet; de prendre sur les lieux mêmes de production les produits de toute nature pour les transporter directement où ils doivent être débités et consommés; en un mot de faciliter à tout Commerçant, à tout Fabricant et Producteur l'écoulement rapide et avantageux de ses produits.

Pour arriver à ce but, la Compagnie crée des succursales et entrepôts dans les principales villes et dans tous les grands centres de production.

Ces succursales sont établies et dirigées avec le plus grand soin et se trouvent ainsi, grâce à leur mécanisme, résoudre les grandes questions d'économie industrielle et commerciale.

(Voir pour plus de renseignements les *Notices spéciales*.)

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

ON VERSE :

En souscrivant... 50 francs par action.
A la répartition... 75 —
Un mois après la répartition... 125 —
Les autres versements seront appelés au fur et à mesure des besoins de la Société, en prévenant les Actionnaires un mois à l'avance. Le montant de la souscription peut également être fait en marchandises ou produits de toutes sortes.

CHAQUE ACTION DONNE DROIT A :

- 1° 6 0/0 d'intérêt annuel;
- 2° 60 0/0 dans les bénéfices réalisés;
- 3° Une part proportionnelle dans l'Actif social.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE le 25 MARS ET CLOSE le 15 AVRIL 1872.

A Paris : 1° Au siège de la Société, 176, rue du Temple; 2° Chez M. A. BERSEVILLE et Cie banquiers, 5, rue Turbigo. En Province et à l'Étranger : Chez tous les banquiers correspondants de MM. Berseville et Cie, et dans toutes les succursales de la Compagnie.

On peut également souscrire par correspondance en envoyant le premier versement, soit 50 fr. par action, en Billets de Banque, en Chèques ou Mandats de Poste, à MM. A. Berseville et Cie, Banquiers, 5, rue Turbigo, ou au Siège de la Société, 176, rue du Temple, à Paris.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE

BAINS DE VAPEUR TÉRÉBENTHINÉS

Lyon, quai de Serin, 69

Sous la direction du Dr BROCHARD, chevalier de la Légion d'Honneur, lauréat de l'Institut, de l'Académie de médecine et de la Société protectrice de l'enfance.

Appareils complets d'hydrothérapie, Piscines, Gymnase, Chapelle, Eau de source abondante, vaste Parc, Chalets et Pavillons meublés. S'adresser au comptable de l'Établissement.

Mme CHRÉTIEU

De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. — Mme Chrétieu compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. Analyse des urines. Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

Pharmacie des Célestins DÉPOT PRINCIPAL

DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.

ENTREPOT GÉNÉRAL

de toutes les

EAUX MINÉRALES

françaises et étrangères 5, place des Célestins 5.

DENTISTES AMÉRICAINS

Rue de Lyon, 32

VILLE DE PARIS (1869)

Tirage du 15 avril 1872.

Gros lot, 200,000 fr., 4 lots de 10,000 fr., 40 lots de 1,000 fr. En versant 5 francs par obligation chez M. COCHARD, changeur, rue de Lyon, 6, on participe aux chances de ce tirage.

OFFICE DES PETITES AFFICHES

Directeur, H. D'ALBY.

100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol

PAIEMENT de tous COUPONS; AVANCÉS sur titres. ACHATS et VENTES de toutes valeurs sans autres frais que ceux de l'agent de change. Renseignements financiers donnés gratuitement.

Cotes officielles de Paris, Lyon et d'Italie Comptoir spécial pour les valeurs en banque.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.

Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Deraul.) — Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout à la fois les qualités de goût et d'hygiène. (Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

15 ANS DE SUCCÈS

THÉ BÉRAUD

Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.

Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD

2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

VER SOLITAIRE Pharmacie GODDARD et PUY, r. Sully, 51, à Lyon. Remède infailible et inoffensif pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix : 10 fr.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. G. POPP,

MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE

Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

Guérit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentaire commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents sèches ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 57.

HERNIES Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, PLUS DE BANDAGES. — Par M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier. — A Lyon, quai de la Charité, 1.

PURGATION prompte, sûre et agréable sans coliques par L'ÉLIXIR PURGATIF à la résine pure de scamonée de P. Perret, ph. rue du Griffon, 1 Lyon.

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeur, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, cholera, etc., etc. EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

L'INJECTION de TANNIN-FOI ROURT guérit en trois jours les toulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, Lyon.

SAGE-FEMME

Mlle JEANNIN, 3, rue du Plâtre, tient des pensionnaires. Consultations. Discretion assurée. — Prix modérés.

L'AMI DE L'HOMME, ouvrage en vogue, très-apprécié, se trouve à Lyon, rue de

AU GRAND BALLON

RESTAURANT Salles et Salons de famille, Jardins, Tonnes Jeux de Boules.

Rue de la Quarantaine, 14

LA GRANDE MAISON DE

CHAPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion des premières communions et des fêtes de Pâques, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment extraordinaire et des plus variés, en Chapeaux soie et étoffe, feutre souple et imper. — *Le tout vendu au prix de fabrique.* — GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE PAILLE ET PANAMA.

MACHINES A VAPEUR

Spécialité de 1 à 15 chevaux

Système des plus nouveaux et des plus simples

ORGANISATION D'USINES A VAPEUR OU A EAU

SCIES SANS FIN perfectionnés et de différentes forces.

MOULINS A BROYER LES COULEURS

BOLAND

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

ATELIERS DONNANT

6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 9

Près le boulevard de la Croix-Rouge, côté du Rhône. — LYON

AVIS AUX CHOCOLATIERS

A vendre à prix modéré deux jolies Broyeuses à 4 cylindres, broyant 100 kil. par jour, chez Delacour, mécanicien à Lyon, cours de Broches (près les ateliers de la Buire), constructeur de toutes espèces de machines propres à la fabrication du chocolat (fait aussi bien que Paris). Il se charge de l'installation des usines; il recommande aussi à sa nombreuse clientèle son nouveau système de pompes et manèges brevetés s. g. d. g., pour l'arrosage des jardins, prairies, etc.

SOMMIERS-MODÈLES

LAURENT Eté s. g. d. g.

17, quai St-Antoine — Fque DE LITS EN FER — 6, quai Tilsitt (Album Tarif franco.)

Léon POUILLIEN, ingénieur-mécanicien

Seul agent de la Machine à coudre

POLLACK, SCHMIDT & Co

garantie

5 ans

PRIX

225 fr.

25 Guides pour toutes espèces de Travaux

30, RUE DE RICHELIEU, 30

En face la fontaine Molière, à Paris

AVANCES AU TRAVAIL

La Compagnie manufacturière SINGER, afin de populariser la machine à coudre et de venir en aide aux classes laborieuses, a décidé que pour un faible loyer toute personne peut devenir en peu de temps propriétaire d'une de ses célèbres machines.

Plus de cent mille machines ont été livrées dans ces conditions en Amérique et en Angleterre.

Demander la feuille explicative de ces conditions toutes spéciales à l'agence générale,

2, Rue des Archers, 2,

près la rue St-Dominique

Fournitures pour toutes machines. Prix de fabrique. Réparations

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée, la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENAUX, pharmacien.

Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurger le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.

L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarrasse des glaires bilieuses, etc.

L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements de foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace de virus.

Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD, herbolariste, 75, grande-rue de la Croix-Rouge et chez tous les pharmaciens et herbolaristes. — Prix : 2 fr., 3 fr., 50 c. et 6 francs.

LES MÉDECINS de la faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONNÉES-LEBEE au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières entraînent souvent de grands dangers. PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblanc et Cie Aroux et Cie Fajon, pl. Turreaux, Barmont et Simon r. de Lyon-Chevalier, pharmacien, rue Louis-le-Grand, Clavellier et Cie, pharmacien, pl. des Jacobins, 1.

Un des meilleurs Chocolats est le CHOCOLAT-DONNEAUD Usine de la Tête-d'Or, à Lyon